



Distribution: générale	Point 7 de l'ordre du jour
Date: 17 janvier 2022	WFP/EB.1/2022/7-A/1
Original: anglais	Questions opérationnelles – Plans stratégiques de pays
	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<http://executiveboard.wfp.org/fr>).

Plan stratégique de pays provisoire – Burundi (2022–2024)

Durée	1 ^{er} mars 2022–31 décembre 2024
Coût total pour le PAM	257 962 470 dollars É.-U.
Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge*	3

* <https://gender.manuals.wfp.org/fr/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>.

Résumé

Le Burundi demeure confronté à une série de chocs successifs qui limitent son aptitude à parvenir à une sécurité alimentaire et nutritionnelle durable. Ces chocs empêchent l'instauration d'une croissance économique durable, laquelle repose en grande partie sur l'agriculture. La progression du produit intérieur brut est trop lente pour rattraper l'un des taux de croissance démographique les plus élevés de l'Afrique subsaharienne.

La sécurité alimentaire et nutritionnelle est compromise par la pauvreté, la croissance démographique, la dégradation des terres et de l'environnement et l'inégalité entre les sexes en matière d'accès aux ressources. Les taux de malnutrition chronique et d'anémie chez les enfants de moins de 5 ans restent élevés. La pandémie de maladie à coronavirus 2019 qui frappe de plein fouet l'économie ainsi que les moyens d'existence des Burundais risque d'aggraver un peu plus la pauvreté. Les dispositifs de protection sociale réactifs face aux chocs sont de plus en plus reconnus comme des moyens essentiels de surmonter ces difficultés.

Coordonnateurs responsables:

M. M. Dunford
Directeur régional
Afrique de l'Est
courriel: michael.dunford@wfp.org

M. H. Taal
Directeur de pays
courriel: housainou.taal@wfp.org

Dans le cadre du présent plan stratégique de pays provisoire, le PAM apportera son soutien aux politiques, stratégies, institutions, systèmes d'exploitation et programmes mis en place par les pouvoirs publics pour appuyer des systèmes alimentaires résilients, axés sur la production d'aliments nutritifs, et de nature à transformer les relations entre les sexes; le plan stratégique de pays provisoire couvrira et réduira les besoins humanitaires des populations ciblées ainsi que leurs besoins en matière de nutrition et de résilience en s'attaquant aux racines et aux facteurs structurels de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition. La principale réorientation stratégique consiste en l'adoption d'une approche fondée sur l'établissement de systèmes alimentaires durables pour améliorer la résilience et en une intégration plus étroite des cinq effets directs stratégiques. Le renforcement de la capacité des pouvoirs publics burundais à mettre en œuvre des filets de sécurité réactifs face aux chocs constituera un élément essentiel des systèmes alimentaires améliorés, contribuant à accroître la résilience des personnes vulnérables face aux chocs et à rendre les interventions d'urgence du PAM moins nécessaires. Un programme novateur d'alimentation scolaire utilisant la production locale favorisera le développement de la production locale des aliments et de leur transformation sur place, renforçant la capacité des petits exploitants à satisfaire une demande plus importante d'aliments nutritifs de qualité. Les interventions de lutte contre la malnutrition seront de plus en plus souvent liées aux filières alimentaires locales et à des activités à dimension nutritionnelle et de nature à transformer les relations entre les sexes. La réorientation sera facilitée par une expansion notable des transferts de type monétaire. Par ailleurs, une place centrale sera attribuée dans toutes les activités à la communication visant à faire évoluer la société et les comportements, à la problématique femmes-hommes, à la protection et à la responsabilité à l'égard des populations touchées.

Le présent plan stratégique de pays provisoire est harmonisé avec les priorités du Plan national de développement du Burundi 2018–2027, le Programme national de capitalisation de la paix, stabilité sociale et promotion de la croissance économique (2021–2025), les plans sectoriels pertinents, le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement 2019–2023 et le plan de réponse humanitaire 2021. Il contribuera à l'obtention des résultats stratégiques 1, 2, 4, 5 et 8 énoncés dans le Plan stratégique du PAM pour 2017–2021 et à la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17 au moyen de l'obtention de cinq effets directs stratégiques:

- Effet direct stratégique 1: Les populations touchées par un choc dans les zones ciblées, les rapatriés burundais, les personnes déplacées et les réfugiés résidant dans des camps sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels toute l'année.
- Effet direct stratégique 2: Dans les provinces ciblées, l'état nutritionnel des enfants âgés de 6 à 59 mois, des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes, des personnes vivant avec le VIH et des personnes sous traitement antituberculeux s'améliore tout au long de l'année.
- Effet direct stratégique 3: D'ici à 2024, les populations vulnérables, notamment les enfants d'âge scolaire et les acteurs de la filière alimentaire au Burundi, ont accès à des systèmes alimentaires plus sains, résilients, à dimension nutritionnelle et de nature à transformer les relations entre les sexes, et contribuent à la mise en place de tels systèmes.
- Effet direct stratégique 4: D'ici à 2024, les capacités, les systèmes et les services du Gouvernement et des acteurs nationaux du Burundi sont renforcés.
- Effet direct stratégique 5: Le Gouvernement burundais et les partenaires de l'action humanitaire et du développement sont en mesure d'atteindre les personnes vulnérables, de répondre aux besoins et d'intervenir dans les situations d'urgence tout au long de l'année.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique provisoire pour le Burundi (2022-2024) (WFP/EB.1/2022/7-A/1), pour un coût total pour le PAM de 257 962 470 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation du pays

1.1 Contexte national

1. Le Burundi est un pays enclavé situé dans la région des Grands Lacs en Afrique de l'Est, particulièrement exposé aux catastrophes d'origine climatique. Les inondations et les épisodes de sécheresse y font peser les menaces les plus courantes et les plus graves pour la production agricole.
2. Le Burundi est le deuxième pays le plus densément peuplé de l'Afrique subsaharienne avec une population estimée à 12,3 millions de personnes, dont 50,4 pour cent sont des femmes et 44 pour cent ont moins de 15 ans. Plus de 72 pour cent des Burundais vivent en dessous du seuil de pauvreté¹. En 2020, le pays se classait au 185^{ème} rang des 189 pays examinés dans l'indice de développement humain². Selon l'indice de la faim dans le monde de 2020, la situation au Burundi est alarmante, avec plus de 50 pour cent de la population touchés par une insécurité alimentaire chronique. Dans l'indice de capital humain établi par la Banque mondiale en 2020, le Burundi se voyait attribuer un indice de 0,39, ce qui indiquait qu'un enfant burundais avait 39 pour cent de chances d'être aussi productif qu'un enfant jouissant d'une scolarité complète et d'une parfaite santé en 2020³.
3. L'agriculture est le secteur qui contribue le plus au produit intérieur brut (PIB) national, puisque sa part s'élève à 29 pour cent⁴. La Banque mondiale prévoit une croissance économique de 2 pour cent en 2021, contre 0,3 pour cent en 2020, du fait de l'allègement des restrictions liées à la COVID-19. L'inflation restera élevée, à environ 7 pour cent en 2021, contre 7,5 pour cent en 2020, en raison de divers facteurs, notamment la hausse des prix des denrées alimentaires⁵. Les tensions sociales et politiques ayant touché le pays entre 2015 et 2019 ont entraîné un recul de 3 pour cent du PIB par habitant⁶.
4. Le Burundi accueille 87 000 réfugiés et demandeurs d'asile, essentiellement en provenance de la République démocratique du Congo⁷, dont quelque 50 000 résident dans des camps et reçoivent une assistance alimentaire de la part du PAM. De plus, 290 000 Burundais ont le statut de réfugié dans des pays voisins; depuis 2017, quelque 165 000 ont été rapatriés mais leur réintégration est souvent compromise par des litiges relatifs à la propriété des terres, l'un des principaux facteurs de conflit au Burundi⁸.
5. Le classement du Burundi selon l'indice d'inégalité de genre (124^{ème} sur 162 pays) révèle l'existence d'une forte inégalité entre les sexes⁹. Cette inégalité est particulièrement marquée dans les domaines de la propriété foncière, de l'autonomisation économique et de l'accès à des services sanitaires de qualité. Les femmes jouent un rôle déterminant dans toutes les filières agricoles du pays, mais interviennent principalement aux premières étapes, caractérisées par une faible valeur ajoutée. Elles assurent l'essentiel de la préparation des sols, de la plantation, de la culture et de la récolte, puisqu'elles effectuent 62 pour cent des heures de travail¹⁰. Or, seuls 17,7 pour cent des femmes travaillent dans

¹ <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SI.POV.DDAY?locations=BI>.

² Programme des Nations Unies pour le développement. [Indicateurs de développement humain](#).

³ <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/HD.HCI.OVRL?locations=BI>.

⁴ <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NV.AGR.TOTL.ZS?view=chart>.

⁵ <https://www.banquemondiale.org/fr/country/burundi/overview#1>.

⁶ <https://donnees.banquemondiale.org/pays/burundi>.

⁷ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. 2021. [The Democratic Republic of the Congo: Regional Refugee Response Plan. Janvier-décembre 2021](#).

⁸ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés. 2021. [Voluntary Repatriation of Burundi Refugees](#).

⁹ Programme des Nations Unies pour le développement. 2019. [Rapport sur le développement humain 2019](#).

¹⁰ Victoria Rames, Clémence Bununagi et Caritas Niyonzima. 2017. [USAID/Burundi Gender Analysis Report](#).

le secteur agricole possèdent des terres¹¹. Les femmes n'ont qu'un accès limité aux intrants agricoles et au crédit, ce qui les empêche de développer leurs activités même lorsqu'elles contrôlent les moyens de production. Cette situation aggrave leur vulnérabilité face à l'insécurité alimentaire et constitue une cause majeure de la mauvaise nutrition maternelle et infantile¹².

1.2 Progrès vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030

6. Le Plan national de développement du Burundi 2018–2027 établit un cadre de développement cohérent pour l'ensemble des politiques et stratégies sectorielles et traduit les engagements du Gouvernement à l'égard du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Selon l'examen national volontaire sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable (ODD) conduit en 2020 par le Gouvernement¹³, la politique de gratuité des soins de santé pour certaines catégories de personnes¹⁴, associée aux programmes de protection sociale, a permis de porter à 58,5 pour cent de la population le taux de couverture des soins et services de santé. L'éducation universelle pour tous constitue une priorité aux yeux du Gouvernement. La politique de gratuité de la scolarité dans les écoles primaires et les écoles maternelles a permis de parvenir à la parité entre filles et garçons dans l'enseignement primaire. Le taux brut de scolarisation s'établissait à 111 pour cent en 2019¹⁵.

1.3 Progrès vers réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17

7. Le Gouvernement burundais a consenti des efforts considérables au cours de la dernière décennie pour renforcer l'environnement politique national relatif à l'agriculture, à la nutrition, à l'éducation et à la protection sociale, en vue de définir les principales priorités nationales et d'établir des structures institutionnelles et des mécanismes de coordination.

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 2

8. *Accès à la nourriture.* Fin 2021, environ 1,04 million de personnes étaient touchées à un haut degré par une insécurité alimentaire aiguë (phases 3 et 4 du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire)¹⁶, ce qui constitue une amélioration par rapport à la même période en 2020, où ce chiffre s'établissait à quelque 1,3 million de personnes¹⁷. Les effets conjugués des chocs d'origine climatique et de l'accès difficile à la terre et à la production constituent les principaux facteurs de l'insécurité alimentaire.
9. *Élimination de la malnutrition.* Les taux de retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans se sont améliorés (passant de 56 pour cent en 2018 à 52,2 pour cent en 2020), mais ils demeurent critiques et sont légèrement plus élevés chez les garçons (55,5 pour cent) que chez les filles (48,9 pour cent). La malnutrition aiguë touche 6,1 pour cent des enfants de moins de 5 ans (7,2 pour cent des garçons et 4,9 pour cent des filles) avec, dans certains districts, des incidences égales ou supérieures au seuil de 10 pour cent considéré comme "grave". Près d'un quart des adolescentes et 18 pour cent des femmes accusent une

¹¹ https://tbinternet.ohchr.org/Treaties/CESCR/Shared%20Documents/BDI/INT_CESCR_CSS_BDI_21680_F.pdf.

¹² Victoria Rames, Clémence Bununagi et Caritas Niyonzima. 2017. [USAID/Burundi Gender Analysis Report](#).

¹³ Burundi, Ministère des finances, du budget et de la planification économique. 2020. *Rapport de l'examen national volontaire sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable au Burundi*. [Burundi Sustainable Development Knowledge Platform](#).

¹⁴ Femmes enceintes, parturientes et enfants de moins de 5 ans.

¹⁵ Burundi, Ministère des finances, du budget et de la planification économique. 2020. *Rapport de l'examen national volontaire sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable au Burundi*. [Burundi Sustainable Development Knowledge Platform](#).

¹⁶ [Burundi: Acute Food Insecurity Situation April-May 2021 and Projection June-Sept 2021 | IPC Global Platform \(ipcinfo.org\)](#).

¹⁷ [Burundi: IPC Acute Food Insecurity Analysis. August-December 2020](#). Septembre 2020.

insuffisance pondérale¹⁸. Dans les ménages, les femmes et les enfants ont l'alimentation la moins diversifiée¹⁹. Les principaux facteurs de la malnutrition sont l'inégalité entre les sexes, le handicap, les mauvaises pratiques en matière de soin des enfants et les faibles niveaux d'instruction. La pauvreté empêche les deux tiers de la population d'accéder facilement aux aliments nutritifs²⁰. Les chocs récurrents touchant la productivité et les revenus encouragent l'adoption de stratégies de survie nocives.

10. *Productivité et revenus des petits exploitants*. Quatre-vingt-six pour cent des habitants résident en milieu rural et vivent de l'agriculture, un secteur où travaillent quelque 94 pour cent des femmes contre 78 pour cent environ des hommes²¹. La production alimentaire est dominée par les petits agriculteurs, dont les exploitations ont en moyenne une superficie de 0,4 hectare. Ces facteurs, associés aux catastrophes fréquentes qui entraînent des pertes de terres arables, ont ralenti la croissance agricole et la progression de sa contribution au PIB tout en accroissant la vulnérabilité des populations.
11. *Systèmes alimentaires durables*. La durabilité des systèmes alimentaires est compromise par la surexploitation et la dégradation des terres, les pertes après récolte, les mauvaises pratiques agricoles et l'accès limité aux intrants et aux marchés. La réduction des pertes après récolte²² et la gestion stratégique des stocks alimentaires grâce à la mise en place d'une réserve céréalière nationale²³ constituent des priorités essentielles.

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 17

12. Le contexte social et politique de la dernière décennie a entraîné une réduction de l'assistance et des financements extérieurs²⁴. Cette réduction a eu de graves répercussions sur la mise en œuvre des politiques publiques car le budget de l'État dépend en grande partie des financements extérieurs.
13. Dans le cadre des efforts soutenus déployés actuellement en vue de consolider la paix, il faudra, pour accomplir des progrès au regard des cibles associées à l'ODD 17, remplacer l'approche consistant à fournir une assistance humanitaire financée à court terme par une approche articulant aide humanitaire, développement et paix. Les priorités du Plan national de développement exigent un investissement régulier de la part des partenaires financiers, ainsi qu'une planification, une exécution et un suivi complexes fondés sur une coordination institutionnelle cohérente et harmonisée. L'apport d'une assistance efficiente et coordonnée constitue un défi majeur pour les partenaires de l'aide internationale compte tenu de la capacité d'absorption limitée, de la diversité des instruments de communication des informations, et des chevauchements potentiels dans l'assistance fournie.

¹⁸ Burundi, Ministère des finances, du budget et de la planification économique. 2020. Enquête nationale sur la nutrition et la mortalité.

¹⁹ PAM. 2019. [Fill the Nutrient Gap Burundi](#).

²⁰ Ibid.

²¹ <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SL.AGR.EMPL.ZS?locations=BI>.

²² Burundi, Ministère de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage. 2020. [Document d'orientation de la politique environnementale, agricole et d'élevage](#).

²³ Burundi, Ministère de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage. 2019. [Stratégie de l'Agence nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire \(2019–2024\)](#).

²⁴ [Aide publique au développement nette reçue \(en dollars courants\) - Burundi | Data \(worldbank.org\)](#).

14. À la faveur de l'effet direct stratégique 4, le PAM continuera de plaider pour une meilleure coordination et contribuera à renforcer l'aptitude du Gouvernement à mieux maîtriser les mécanismes correspondants et à harmoniser les outils de compte rendu. Il poursuivra sa participation et son rôle de chef de file au sein de groupes de travail sectoriels, qui offrent la possibilité de renforcer les mécanismes de coordination. En outre, des échanges sont déjà en cours entre les entités des Nations Unies au sujet des systèmes alimentaires et du positionnement stratégique des activités au plus haut niveau.

1.4 Lacunes et problèmes liés à la faim

15. Si l'on veut parvenir au taux de croissance agricole de 6 pour cent, requis pour faciliter l'accès à une alimentation nutritive, il faut accomplir des progrès en ce qui concerne la gouvernance, les chaînes d'approvisionnement alimentaire durables, l'accès égal et équitable à une alimentation saine, la gestion des risques d'origine climatique et le renforcement de la capacité d'adaptation des petits exploitants.
16. Les taux de retard de croissance élevés chez les enfants de moins de 5 ans et les enfants handicapés continuent à représenter un défi majeur. La malnutrition pendant les 1 000 premiers jours séparant la conception du deuxième anniversaire d'un enfant a des conséquences de longue haleine sur la performance de cet enfant en matière d'apprentissage et de capacité à gagner sa vie à l'avenir. Une nutrition satisfaisante pendant la même période contribue à renforcer la résilience face aux chocs et aux stress, aux niveaux de l'individu, du ménage, de la communauté et du pays. Il faut intensifier les efforts relatifs à la coordination des interventions multisectorielles et à la mobilisation d'investissements de longue durée dans la sécurité alimentaire, les systèmes alimentaires et la nutrition.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Réalisations, enseignements tirés de l'expérience et changements stratégiques pour le PAM

17. La conception du présent plan stratégique de pays provisoire (PSPP) pour 2022–2024 repose sur les enseignements, les constatations et les recommandations issus de la mise en œuvre du plan stratégique de pays provisoire pour 2018–2020 encore en cours, diverses évaluations thématiques²⁵ et autres et les meilleures pratiques fondées sur des éléments factuels. Le PSPP est conçu pour appliquer les recommandations ci-après, formulées à l'issue de ces différentes évaluations et récapitulées dans un rapport synthétisant les données relatives à la stratégie de pays provisoire²⁶:
 - i) Élaborer des approches intégrées pour garantir des interventions durables.
 - ii) Renforcer les synergies avec les institutions, les parties prenantes et les partenaires stratégiques nationaux sur les grandes questions liées à la sécurité alimentaire.
 - iii) Faire du développement des capacités une question transversale.
 - iv) Consolider et appuyer la mise au point des principales composantes de l'ensemble minimal de services essentiels afin de diversifier les repas scolaires; et approfondir l'apprentissage des élèves en matière de santé et de préparation à la vie adulte.
 - v) Continuer d'œuvrer en faveur de l'élaboration d'une politique intégrée et inclusive de prestation de services complémentaires novateurs (accès à l'énergie pour la sécurité alimentaire, construction d'infrastructures, éducation nutritionnelle, reforestation) en parallèle avec les activités d'alimentation scolaire.

²⁵ PAM. 2021. [Synthèse des éléments factuels et des enseignements relatifs au renforcement des capacités des pays tirés des évaluations décentralisées.](#)

²⁶ Bureau régional du PAM pour l'Afrique de l'Est. 2021. [Stratégie de pays provisoire du Burundi – synthèse de données.](#)

- vi) Conjuguer le traitement de la malnutrition aiguë modérée et les actions à dimension nutritionnelle de prévention de la malnutrition afin d'optimiser les résultats de la lutte contre la malnutrition à long terme.
 - vii) Expérimenter avec les pouvoirs publics et les partenaires de nouvelles approches de lutte contre la malnutrition en recourant aux transferts de type monétaire destinés à l'achat d'aliments nutritifs en vue d'améliorer l'alimentation et la nutrition des personnes vulnérables²⁷, une attention particulière étant accordée aux personnes handicapées²⁸. Les programmes comportant des interventions complémentaires relatives à la santé et à la nutrition se sont avérés performants s'agissant de s'attaquer aux causes profondes de la malnutrition, d'améliorer l'accès aux soins de santé lorsque ces interventions s'adressaient aux femmes et de contribuer à la diversification de l'alimentation dans les ménages²⁹.
 - viii) Définir et mettre en œuvre des approches de protection sociale à dimension nutritionnelle dans le cadre des plateformes de protection sociale³⁰ et d'interventions établissant des liens avec les transferts de type monétaire et les transferts en nature et ciblant certaines des vulnérabilités spécifiques jalonnant le cycle de vie.
 - ix) Recenser les interventions de nature à transformer les relations entre les sexes et en appuyer la mise en œuvre notamment en lien avec les secours d'urgence inclusifs, l'éducation des filles et le changement systémique, aux fins de l'amélioration de la santé et de la nutrition des femmes et des filles.
 - x) Développer l'assistance monétaire anticipée et mettre au point des outils qui permettent de mesurer et d'analyser les avantages économiques découlant de l'appui apporté par le PAM aux marchés agricoles au profit des petits exploitants.
18. La transformation des systèmes alimentaires sera au cœur des opérations du PAM. Celui-ci renforcera la résilience des personnes en situation d'insécurité alimentaire et intensifiera la diversification de leurs moyens d'existence en menant des activités qui favorisent la prévention systématique du retard de croissance et une meilleure inclusion des populations autochtones et des personnes handicapées dans des filets de sécurité et des dispositifs de protection sociale inclusifs et de nature à transformer les relations entre les sexes et dans les initiatives d'adaptation au changement climatique.

2.2 Harmonisation avec les plans de développement nationaux, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'autres cadres

19. Le PSPP est harmonisé avec le Plan national de développement, le Programme national de capitalisation de la paix, stabilité sociale et promotion de la croissance économique (PNCP-SS-PCE) (2021-2027), le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD) 2019-2023, la réponse multisectorielle du système des Nations Unies à la COVID-19 pour 2021-2022 et le plan de réponse humanitaire 2021 pour le Burundi.

²⁷ PAM. 2019. [Évaluation des programmes intégrés de cantines scolaires financés par l'Ambassade des Pays Bas \(provinces Bubanza, Bujumbura rural et Cibitoke\) et par l'Union européenne \(province Gitega\) et mis en œuvre par le PAM au Burundi.](#)

²⁸ CBM Global Disability Inclusion. 2021. [Disability-Inclusive Cash Assistance: Learnings from practice in Humanitarian Response.](#)

²⁹ Doocy, S. et Tappis, H. 2016. *"Cash-based approaches in humanitarian emergencies: a systematic review"*.

³⁰ PAM. 2016. *Burundi: An Evaluation of WFP's Portfolio (2011–2015).*

20. Le Plan national de développement établit un cadre de développement cohérent pour l'ensemble des politiques et stratégies sectorielles et traduit les engagements du Gouvernement à l'égard du Programme 2030. Les priorités qui y sont définies sont les suivantes: développement agricole et renforcement de la sécurité alimentaire; développement humain fondé sur une meilleure performance des services de santé et une éducation de qualité; développement du secteur social; emploi décent; dividende démographique; et adaptation au changement climatique.
21. Le PNCP-SS-PCE vise un développement rural intégral pour faire du pays une puissance régionale émergente d'ici à 2025, portée par des sources de croissance diversifiées et durables, qui créent de la valeur ajoutée et des emplois et garantissent un accès suffisant et inclusif aux services sociaux de base et au logement décent.
22. Le deuxième plan stratégique multisectoriel du pays pour la sécurité alimentaire et la nutrition, couvrant la période 2019–2023, vise à doubler la production agricole, à réduire la malnutrition chronique de 10 pour cent, à faire en sorte que la protection sociale cible 50 pour cent des populations vulnérables et à améliorer les bonnes pratiques nutritionnelles pour au moins 80 pour cent des ménages et la sécurité alimentaire et nutritionnelle pour toutes les personnes touchées par des situations d'urgence.
23. Les politiques et stratégies ci-après auront des incidences pour le PAM durant la mise en œuvre du PSPP:
 - le Plan national de lutte contre la sécheresse (2020);
 - le Plan national d'investissement agricole (2018–2022);
 - la Stratégie nationale agricole (2017–2022);
 - la stratégie de mise en œuvre de la Politique nationale de l'emploi (2018–2022);
 - le Plan national de développement sanitaire (2019–2023);
 - la Politique nationale Genre (2012–2025);
 - la Politique nationale d'alimentation scolaire (2018);
 - le Plan stratégique national de la santé de la reproduction, maternelle, néonatale, infantile et des adolescents (2019–2023); et
 - le Plan national de préparation et de riposte à la COVID-19 (2020).

2.3 Collaboration avec les principales parties prenantes

24. Le PSPP a été élaboré sur la base d'un vaste processus de consultation mené auprès de l'administration centrale et décentralisée et des ministères concernés, d'autres entités des Nations Unies, des institutions financières internationales, des représentants des populations autochtones, des organisations non gouvernementales (ONG), des donateurs, le secteur privé et le monde universitaire.
25. Le PAM a communiqué les objectifs et les stratégies proposés au titre du PSPP, recevant de précieuses informations de la part de chacun des groupes de parties prenantes à tous les stades de l'élaboration du PSPP. Les avis issus de chaque consultation ont été pris en considération et intégrés, y compris les contributions de bénéficiaires des deux sexes et d'âges variés recueillies au moyen du mécanisme communautaire de remontée de l'information ou rapportées par les observations documentées figurant dans les rapports de suivi et d'examen.

26. Les enseignements tirés³¹ de la visite de coopération Sud-Sud effectuée au Bénin en juin 2020, sous la direction de la Première Dame du Burundi et en présence de trois ministres et de membres du personnel du PAM, pour en savoir plus sur le programme d'alimentation scolaire béninois, seront appliqués pendant la mise en œuvre du PSPP.

3. Portefeuille stratégique du PAM

3.1 Direction, orientation et impacts escomptés

27. La principale réorientation stratégique du présent PSPP consistera à adopter une approche fondée sur l'établissement de systèmes alimentaires durables à dimension nutritionnelle, porteurs de transformation des relations entre les sexes et tenant compte des conflits, dans le but d'obtenir de meilleurs résultats. Les effets directs stratégiques sont intrinsèquement liés: si la capacité du Burundi à mettre en place des filets de sécurité réactifs face aux chocs (effet direct stratégique 1) est renforcée, si les systèmes alimentaires sont améliorés d'une manière durable, si les filets de sécurité productifs (effet direct stratégique 3) contribuent à accroître la résilience des personnes les plus vulnérables touchées par des chocs et l'insécurité alimentaire en améliorant leur base d'actifs et de capitaux et si le capital humain est développé (effet direct stratégique 3), alors les interventions directes du PAM dans les situations d'urgence devraient être moins nécessaires.
28. Filet de sécurité majeur et facteur de développement du capital humain, le programme novateur d'alimentation scolaire utilisant la production locale (effet direct stratégique 3) servira à catalyser la production de denrées alimentaires et leur transformation, renforçant la capacité des petits exploitants à satisfaire une demande plus importante d'aliments nutritifs de qualité. Les interventions visant à mettre fin à toutes les formes de malnutrition (effet direct stratégique 2) seront de plus en plus liées aux filières alimentaires locales, notamment avec l'enrichissement des aliments, et les activités de prévention seront quant à elles de plus en plus liées à des activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs et à des interventions d'amélioration des moyens d'existence, à dimension nutritionnelle et de nature à transformer les relations entre les sexes.
29. Une expansion notable des transferts de type monétaire, accompagnée d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, appuiera la réorientation.
30. Le renforcement des capacités (effet direct stratégique 4) sera intégré dans l'ensemble des effets directs stratégiques, et la prestation de services à la demande (effet direct stratégique 5) contribuera à améliorer l'efficacité des interventions de secours humanitaire et de développement (effets directs stratégiques 1, 2 et 3).
31. Le suivi et l'évaluation de la performance et la production d'éléments factuels faciliteront la documentation des incidences souhaitées et non souhaitées des interventions du PAM en vue d'éclairer la mise en œuvre des programmes et de dégager des éléments utiles à la formulation d'un nouveau plan stratégique de pays en 2024.
32. Les dimensions de la nutrition et de la transformation des relations entre les sexes seront intégrées et des mesures de protection seront déployées pour éviter tout effet non souhaité sur les femmes, les hommes, les filles et les garçons. Les dispositifs de protection sociale seront utilisés comme des plateformes de promotion de l'égalité femmes-hommes et de l'inclusion financière.

³¹ Les enseignements applicables sont qu'il faut un engagement financier de haut niveau de la part du Gouvernement pour qu'un programme d'alimentation scolaire couvre l'ensemble du pays et soit pris en main par les pouvoirs publics, et que l'alimentation scolaire constitue un investissement fructueux dans le capital humain car elle favorise l'accès à l'éducation et permet de mener des interventions relatives à la santé et à dimension nutritionnelle et des formations sur la santé sexuelle et procréative.

33. Le PAM analysera les circonstances particulières pour comprendre, partout où il intervient, les relations et les dynamiques entre les différents groupes, notamment dans les camps de réfugiés et les communautés d'accueil, dans les zones de rapatriement et dans les zones touchées par des chocs climatiques. Compte tenu du manque actuel de données sur le handicap, le PAM élaborera un plan d'action relatif au handicap et à l'inclusion au démarrage du nouveau PSPP. Les données seront protégées conformément aux directives institutionnelles du PAM en la matière³². La participation des communautés à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des programmes permettra de s'assurer que les interventions appuyées par le PAM sont en prise sur les besoins des communautés et cohérentes avec leurs priorités.

3.2 Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

Effet direct stratégique 1: Les populations touchées par un choc dans les zones ciblées, les rapatriés burundais, les personnes déplacées et les réfugiés résidant dans des camps sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels toute l'année

34. Les réfugiés, les rapatriés, les personnes déplacées ciblées et les personnes touchées par un choc bénéficieront d'une assistance en nature ou sous la forme de transferts de type monétaire, assortie ou non assortie de conditions, qui tient compte des conflits et est de nature à transformer les relations entre les sexes, pour être en mesure de satisfaire leurs besoins immédiats.

Domaine d'action privilégié

35. L'effet direct stratégique 1 est axé sur les interventions face aux crises.

Harmonisation avec les priorités nationales

36. Cet effet direct stratégique est harmonisé avec l'orientation stratégique 2 du Plan national de développement (développer le capital humain); le pilier 2 du PNCP-SS-PCE (accélérer la réintégration durable et la réinstallation des populations vulnérables); le produit 3.1 du PNUAD (les femmes et les jeunes ont davantage accès à des services et des mécanismes efficaces de protection sociale); la stratégie nationale de réintégration socioéconomique des personnes sinistrées au Burundi pour 2017–2021; le plan conjoint de retour et de réintégration des réfugiés pour 2021³³; et le plan de réponse humanitaire 2021.

Produits escomptés

37. Deux produits permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:
- Les réfugiés (niveau 1) reçoivent une assistance non assortie de conditions et tenant compte de la problématique femmes-hommes, sous la forme d'aliments nutritifs ou de transferts de type monétaire, qui couvre leurs besoins alimentaires essentiels.
 - Les populations locales touchées par un choc, les personnes déplacées, les rapatriés burundais et les populations en situation d'insécurité alimentaire grave (niveau 1) reçoivent une assistance, assortie ou non de conditions et tenant compte de la problématique femmes-hommes, sous la forme d'aliments nutritifs ou de transferts de type monétaire, qui couvre leurs besoins alimentaires essentiels.

³² Ensemble d'outils du PAM pour la mise en œuvre de la protection des données personnelles des bénéficiaires.

³³ [Burundi - Plan conjoint de retour et de réintégration des réfugiés pour 2021 - Janvier-décembre 2021](#).

Activités essentielles

Activité 1: Fournir aux réfugiés résidant dans des camps ou des centres de transit, une assistance non assortie de conditions et revêtant la forme de produits alimentaires ou de transferts de type monétaire

38. Sur la base d'études de marché récentes³⁴, le PAM accroîtra progressivement les transferts de type monétaire et fournira une combinaison de transferts de ce type et de transferts en nature aux réfugiés pour leur permettre de pourvoir à leurs besoins essentiels. Des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et de nature à transformer les relations entre les sexes seront menées à l'intention des hommes et des femmes en vue d'aider les réfugiés à prendre des décisions valides du point de vue de la nutrition lorsqu'ils achètent les aliments, et de les sensibiliser à la nécessité de fournir aux enfants, aux adolescents et aux personnes ayant des besoins particuliers une nourriture adaptée à l'âge et au sexe. Grâce au mécanisme communautaire de remontée de l'information, le PAM continuera de suivre et d'atténuer les risques liés à la problématique femmes-hommes et à la protection qui sont susceptibles d'apparaître avec l'expansion des transferts de type monétaire.

Activité 2: Fournir aux ménages en situation d'insécurité alimentaire grave, notamment les personnes déplacées et les rapatriés burundais, une assistance assortie ou non de conditions et revêtant la forme de produits alimentaires ou de transferts de type monétaire

39. Les rapatriés recevront une assistance alimentaire tenant compte de la problématique femmes-hommes et non assortie de conditions, consistant en rations cuisinées dans les sites de transit et en un ensemble d'aides au retour couvrant les besoins immédiats pendant trois mois. Les populations locales en situation d'insécurité alimentaire grave recevront une assistance pour trois mois sous la forme de produits alimentaires et/ou de transferts de type monétaire, assortie ou non assortie de conditions, qui couvre une partie de leurs besoins essentiels pendant la période de soudure; cette assistance sera fournie de manière à tenir compte de la problématique femmes-hommes et à privilégier les ménages dirigés par une femme. Les personnes déplacées recevront une assistance pour trois mois consistant en produits alimentaires ou en transferts de type monétaire.
40. En partenariat avec la Croix-Rouge burundaise, le PAM étendra l'assistance monétaire anticipée polyvalente en mettant en place un système de financement fondé sur les prévisions à l'intention des populations exposées aux inondations et à la sécheresse.

Partenariats

41. L'activité 1 sera mise en œuvre dans le cadre d'un accord tripartite avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés et un partenaire coopérant, en collaboration avec l'Office national de protection des réfugiés et des apatrides. Le partenaire coopérant supervisera la distribution de l'assistance alimentaire en nature et l'élaboration des rapports correspondants. Le PAM travaillera également avec un prestataire de services financiers pour le décaissement des transferts de type monétaire.
42. L'activité 2 sera mise en œuvre par l'intermédiaire des partenaires suivants: la Croix-Rouge burundaise, le Ministère de la solidarité nationale, des affaires sociales, des droits de la personne humaine et du genre, la plateforme nationale de gestion des risques de catastrophes, et des ONG.

Hypothèses

43. Cet effet direct stratégique repose sur l'hypothèse que le financement sera suffisant, souple et ininterrompu.

³⁴ PAM, CURDES. 2020. [Evaluation des marchés autour des camps des réfugiés de Musasa, Kinama, Nyankanda, Bwagiriza et Kavumu.](#)

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

44. Compte tenu des perspectives limitées d'autosuffisance qui s'offrent aux réfugiés, le PAM aidera les réfugiés et les communautés d'accueil à lancer des activités non agricoles et encouragera l'adoption de pratiques agricoles novatrices, en mettant l'accent sur la participation des femmes.
45. Le ciblage des interventions axées sur la résilience (effet direct stratégique 3) garantira l'inclusion des populations locales gravement touchées et des rapatriés après les trois premiers mois au cours desquels ils auront bénéficié d'une assistance.
46. Le PAM plaidera pour le développement et le renforcement de la capacité nationale à prévoir, à anticiper et à atténuer les effets des catastrophes et à y faire face, comme faisant partie intégrante d'un système de protection sociale réactif face aux chocs.

Effet direct stratégique 2: Dans les provinces ciblées, l'état nutritionnel des enfants âgés de 6 à 59 mois, des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes, des personnes vivant avec le VIH et des personnes sous traitement antituberculeux s'améliore tout au long de l'année

47. Pendant la période décisive des 1 000 premiers jours, une nutrition adaptée établit les fondations de la santé³⁵. Les causes immédiates et profondes de la malnutrition doivent être combattues au moyen d'un ensemble d'interventions pluriannuelles axées sur la nutrition ou à dimension nutritionnelle, et tenant compte de la problématique femmes-hommes, financées d'une manière prévisible. Il est ainsi possible d'assurer la continuité entre la prévention et les soins et le traitement en couvrant aussi l'amélioration de l'accès aux aliments nutritifs riches en nutriments et de leur utilisation.

Domaine d'action privilégié

48. L'effet direct stratégique 2 est axé sur le renforcement de la résilience.

Harmonisation avec les priorités nationales

49. Cet effet direct stratégique est harmonisé avec l'orientation stratégique 2 du Plan national de développement; les piliers 1, 2, 3 et 5 du PNCP-SS-PCE³⁶; le plan stratégique multisectoriel national de sécurité alimentaire et de nutrition pour 2019–2023 et le produit 2.3 du PNUAD (les femmes enceintes ou allaitantes, les adolescentes et les enfants de moins de 5 ans ont davantage accès aux interventions multisectorielles de nutrition dans le cadre de la lutte contre toutes les formes de malnutrition).

Produits escomptés

50. Deux produits permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:
 - Les filles et les garçons âgés de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, les personnes vivant avec le VIH et les personnes sous traitement antituberculeux (niveau 1) reçoivent des aliments adaptés et riches en nutriments aux moments opportuns et bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements pour le traitement de la malnutrition aiguë modérée.

³⁵ PAM. 2017. [Politique en matière de nutrition](#).

³⁶ Pilier 1. Concevoir et mettre en œuvre des projets multisectoriels et restructurants et créer des emplois; pilier 2. Accélérer la réintégration durable et la réinstallation des populations vulnérables; pilier 3. Améliorer l'accès aux infrastructures et aux services socioéconomiques de base pour tous; pilier 5. Développer un secteur privé responsable, dynamique et générateur de revenus.

- Les filles et les garçons âgés de 6 à 23 mois, les adolescentes et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes (niveau 1) résidant dans les zones ciblées tirent profit d'un ensemble intégré de mesures de prévention nutritionnelle, comprenant notamment l'accès à des aliments nutritifs spécialisés ou à une aide en espèces, des soins de qualité et des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et tenant compte de la problématique femmes-hommes, qui contribue à améliorer leur état nutritionnel.

Activité essentielle

Activité 3: Mener un ensemble intégré d'interventions axées sur la nutrition ou à dimension nutritionnelle à l'intention des enfants âgés de 6 à 59 mois, des adolescentes, des filles et des femmes enceintes ou allaitantes et d'autres groupes vulnérables, notamment les personnes vivant avec le VIH/sida et les personnes sous traitement antituberculeux

51. Le PAM appuiera le traitement de la malnutrition aiguë modérée chez les enfants âgés de 6 à 59 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes dans les provinces où la prévalence de la malnutrition aiguë globale dépasse 10 pour cent ou est comprise entre 5 et 9 pour cent avec des facteurs aggravants comme une forte insécurité alimentaire, une mortalité maternelle élevée et des déplacements de population. Le PAM apportera également une assistance aux enfants de moins de 5 ans souffrant de malnutrition, aux filles et aux femmes enceintes ou allaitantes, aux personnes vivant avec le VIH et aux personnes sous traitement antituberculeux dans les camps de réfugiés. Le dépistage et la sensibilisation au sein des communautés seront assurés dans les foyers d'apprentissage et de réhabilitation nutritionnelle. Le PAM appuiera la gestion communautaire de la malnutrition aiguë, en diffusant les approches simplifiées et en étendant le programme du pays relatif à l'émaciation, dans le cadre du Plan d'action mondial des Nations Unies contre l'émaciation chez les enfants³⁷.
52. Afin de contribuer aux efforts déployés à l'échelle nationale pour réduire la malnutrition chronique, le PAM veillera à ce que les ménages vulnérables ciblés bénéficient d'un ensemble complet d'interventions à dimension nutritionnelle ou spécifiquement axées sur la nutrition mises en œuvre aux niveaux des personnes, des ménages et des communautés en vue d'optimiser les effets des programmes. Les interventions spécifiquement axées sur la nutrition ont pour objet de remédier aux causes immédiates de la dénutrition, telles qu'un apport alimentaire insuffisant, une maladie nutritionnelle ou un mauvais état de santé, tandis que les démarches à dimension nutritionnelle visent à s'attaquer aux facteurs sous-jacents ou aux causes profondes de la dénutrition, comme l'insécurité alimentaire des ménages, les pratiques inadéquates en matière de soins ou d'alimentation, l'insalubrité du foyer et le manque d'accès à des services sociaux fondamentaux, les services de santé par exemple.
53. Le PAM fournira une assistance alimentaire en nature ou des transferts de type monétaire pour la prévention de la malnutrition chronique chez les enfants de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes. En vue de stabiliser les résultats obtenus en matière de nutrition, les ménages participant aux activités de prévention seront rattachés aux associations villageoises d'épargne et de crédit, aux activités de création d'actifs et de génération de revenus et à l'accès amélioré aux marchés, ce qui leur permettra d'acquérir plus facilement des aliments nutritifs et d'avoir une alimentation plus saine. L'innovation numérique aidera le PAM à planifier les interventions multisectorielles.

³⁷ [Global Action Plan on Child Wasting](#). Le PAM aide actuellement le Gouvernement à mettre en œuvre un ensemble simplifié et intégré d'interventions (santé, sécurité alimentaire, protection sociale et eau, assainissement et hygiène pour tous) visant la prévention et le traitement de la malnutrition, en lien avec le Plan d'action mondiale contre l'émaciation chez les enfants.

54. Le PAM mettra en œuvre des stratégies de communication visant à faire évoluer la société et les comportements, qui ciblent tant les femmes que les hommes et dont l'objectif est de sensibiliser et d'influencer les comportements en ce qui concerne la production et la consommation d'aliments nutritifs riches en nutriments, l'enrichissement des aliments de base et les pratiques adaptées aux nourrissons et aux jeunes enfants en matière d'alimentation et de soin.

Partenariats

55. L'activité 3 sera mise en œuvre dans le cadre de la plateforme nationale pour la sécurité alimentaire et la nutrition. Le PAM travaillera avec le Ministère de la santé publique et de la lutte contre le sida sous les auspices du Programme national intégré d'alimentation et de nutrition, aux niveaux central et provincial et au niveau des districts. Les autres partenaires sont diverses entités des Nations Unies, le Ministère de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage, le Ministère du commerce, du transport, de l'industrie et du tourisme et des ONG. Le PAM collaborera également avec le secteur privé (petites et moyennes entreprises, institutions financières, chambres de commerce et sociétés de transfert d'argent par téléphonie mobile), les organisations paysannes, les instituts de recherche et les organisations locales dirigées par des femmes en vue de promouvoir la production à l'échelle locale et la consommation d'aliments nutritifs et sains.

Hypothèses

56. Cet effet direct stratégique repose sur l'hypothèse qu'il existe à tous les niveaux une forte volonté politique accompagnée d'engagements financiers solides de la part du Gouvernement.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

57. Le PAM favorisera la prise en main nationale des interventions nutritionnelles, y compris l'enrichissement des aliments, grâce à une action de renforcement des capacités (activité 7). Au niveau communautaire, des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements ciblant tant les femmes que les hommes permettront de promouvoir les bonnes pratiques en matière de nutrition et d'hygiène et la consommation d'aliments nutritifs variés, en mettant l'accent sur le partage des responsabilités du ménage entre les femmes et les hommes.

Effet direct stratégique 3: D'ici à 2024, les populations vulnérables, notamment les enfants d'âge scolaire et les acteurs de la filière alimentaire au Burundi, ont accès à des systèmes alimentaires plus sains, résilients, à dimension nutritionnelle et de nature à transformer les relations entre les sexes, et contribuent à la mise en place de tels systèmes

58. La théorie du changement liée à l'effet direct stratégique 3 démontre que des interventions intégrées pluriannuelles interdépendantes et multisectorielles relatives aux chaînes d'approvisionnement (notamment à des aspects comme la quantité d'achats locaux, la distribution des aliments, les capacités des détaillants, la gestion après récolte, le développement des filières, l'enrichissement des aliments, l'égalité femmes-hommes), à l'environnement alimentaire (notamment à des aspects comme l'accès à des marchés stables, la transformation numérique, le renforcement des capacités, l'accès facilité aux aliments enrichis, la qualité et la sécurité sanitaire des aliments, l'égalité femmes-hommes et la transformation des relations entre les sexes, la commercialisation à visée sociale au service des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements), aux facteurs individuels (par exemple, la création d'actifs et la diversification des moyens d'existence, la hausse des revenus, le renforcement des capacités, l'avancement des femmes, l'éducation, la santé et la nutrition des enfants, les activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements) et au comportement des consommateurs (notamment à des aspects comme la diversification de

l'alimentation, la préparation des repas, les activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements) sont susceptibles d'aboutir à la mise en place de systèmes alimentaires plus sains, résilients, durables et de nature à transformer les relations entre les sexes.

59. La clé du succès sera l'établissement et le renforcement des partenariats stratégiques avec les pouvoirs publics, d'autres entités des Nations Unies, des ONG et le secteur privé et l'inclusion et la participation des communautés ciblées.

Domaine d'action privilégié

60. L'effet direct stratégique 3 est axé sur le renforcement de la résilience.

Harmonisation avec les priorités nationales

61. Cet effet direct stratégique est harmonisé avec l'orientation stratégique 1 du Plan national de développement (dynamiser les secteurs porteurs de croissance); les piliers 1, 2, 3 et 5 du PNCP-SS-PCE; et les produits 3.1, 5.2 (les producteurs/trices particulièrement vulnérables améliorent leur pouvoir d'achat et accèdent davantage aux intrants diversifiés et de qualité pour assurer leur sécurité alimentaire), 5.3 (les producteurs/trices et les organisations de producteurs/coopératives ont un accès accru aux produits financiers et augmentent leurs productions et revenus) et 5.4 (les organisations de producteurs/trices, coopératives ont un meilleur accès au marché) du PNUAD.

Produits escomptés

62. Trois produits permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:
- Les enfants en âge de fréquenter les écoles maternelles et les écoles primaires (niveau 1) profitent équitablement de l'alimentation scolaire utilisant la production locale qui leur donne accès à une alimentation saine et améliore la persévérance scolaire.
 - Les petits agriculteurs (niveau 1) et les acteurs des filières (niveau 2) profitent équitablement de l'accès amélioré aux technologies et du renforcement des compétences, qui contribuent à l'accroissement de leur productivité et leur permettent d'accéder plus facilement aux marchés.
 - Les ménages en situation d'insécurité alimentaire ou risquant de l'être (niveau 1) bénéficient d'interventions d'appui aux moyens d'existence, de nature à transformer les relations entre les sexes, concernant en particulier la création d'actifs, l'inclusion financière et l'accès aux marchés, qui améliorent leur sécurité alimentaire et leur résilience face aux chocs d'origine climatique.

Activités essentielles

Activité 4: Fournir des repas scolaires nutritifs élaborés à partir de la production locale aux enfants en âge de fréquenter les écoles maternelles et les écoles primaires (niveau 1) dans les zones ciblées

63. Le faible indice de capital humain enregistré au Burundi incite le Gouvernement et ses partenaires à regarder au-delà de la qualité de l'éducation pour investir dans la santé et la nutrition afin que les enfants et les adolescents puissent grandir et apprendre dans les écoles et être en meilleure santé et mieux nourris. Le PAM a régulièrement appuyé la vision du Gouvernement consistant à permettre à tous les écoliers de jouir de la bonne nutrition et de la santé nécessaires à l'apprentissage, grâce à la fourniture d'une alimentation saine et équilibrée dans les écoles, de manière à ce que la faim ne constitue pas une barrière pour l'éducation.

64. Le PAM développera les achats locaux d'aliments produits localement, traditionnels et nutritifs, comme le lait, les fruits et les légumes, ou encore les champignons. Dans le cadre des achats indirects³⁸ et de l'introduction de plateformes de commerce en ligne, le PAM aidera les écoles à acheter des denrées alimentaires favorisant la confection de repas plus diversifiés et plus adaptés localement et l'établissement de liens plus étroits entre les petits exploitants, en particulier les femmes, et les zones desservies par les écoles. Cette démarche sera accompagnée par le renforcement des capacités nationales en matière d'achats locaux, de contrôle de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments, d'entreposage et de logistique (au titre de l'activité 7) et l'apport d'un appui aux moyens d'existence spécialement destiné aux petits exploitants (activité 6) et aux coopératives paysannes (activité 5).
65. À la demande du Gouvernement, le PAM atteindra 700 000 enfants des écoles maternelles et des écoles primaires dans la plupart des zones touchées par l'insécurité alimentaire ainsi que dans les zones accueillant des rapatriés, hors camps de réfugiés. En raison du caractère limité des financements disponibles, cela représente 25 pour cent des écoles primaires, alors que l'objectif ultime du Gouvernement est de parvenir à l'alimentation scolaire gratuite universelle.
66. Des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements s'adresseront aux étudiants, en particulier les adolescentes, et porteront essentiellement sur la santé, l'hygiène, les meilleures pratiques en matière de nutrition et le soutien social et psychologique. L'action de sensibilisation menée au sein des clubs de jeunes pour l'égalité des sexes abordera des questions comme la santé procréative, la violence sexiste, les grossesses et les mariages précoces, la prévention de la COVID-19 et le changement climatique et l'adaptation à ses effets.
67. Le PAM aidera le Ministère de l'éducation nationale et de la recherche scientifique à s'attaquer à la question du combustible nécessaire pour cuisiner et, à cet effet, fournira des fourneaux économiques à énergie propre et organisera des activités de reboisement tout en collaborant avec les pouvoirs publics et le secteur privé pour transposer cette approche dans l'ensemble du pays.

Partenariats

68. Le PAM travaillera en partenariat avec le Ministère de l'éducation nationale et de la recherche scientifique dans le contexte de la mise en œuvre du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale. Le comité intersectoriel de ce programme, qui rassemble le Ministère de l'éducation nationale et de la recherche scientifique, le Ministère de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage, le Ministère de la santé publique et de la lutte contre le sida, des organismes internationaux et des ONG constitue un important mécanisme de collaboration.
69. L'alimentation scolaire complète les interventions d'autres acteurs, en particulier le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Fonds des Nations Unies pour la population, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme (ONU-Femmes), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds international de développement agricole (FIDA), la Banque africaine de développement, la Banque mondiale et le Partenariat mondial pour l'éducation, aux fins de la mise en place de "l'ensemble de services essentiels"³⁹.

³⁸ Le PAM effectue un transfert monétaire en faveur d'un agent chargé d'acheter et de préparer les repas destinés à être distribués aux bénéficiaires du PAM.

³⁹ Pour en savoir plus sur "l'ensemble de services essentiels", les 12 interventions visant à améliorer la santé et la nutrition des enfants d'âge scolaire, voir: PAM et UNICEF. [Essential package](#).

Activité 5: Fournir aux petits exploitants (niveau 1) et aux acteurs des filières alimentaires (niveau 2) un accès amélioré aux technologies et au développement des capacités

70. Par l'intermédiaire des associations d'agriculteurs et en collaboration avec la FAO et le FIDA, le PAM aidera 120 000 petits exploitants associés aux filières alimentaires. Il facilitera l'accès à des éléments comme: les pratiques agricoles intelligentes face aux aléas climatiques et tenant compte de la problématique femmes-hommes et les intrants, les systèmes efficaces dans les chaînes d'approvisionnement, notamment les outils de gestion après récolte et l'enrichissement des aliments, et le financement favorable aux pauvres permettant d'améliorer la productivité des petits exploitants et leur aptitude à satisfaire la demande locale.
71. Au Burundi, la plupart des systèmes agricoles sont très vulnérables aux aléas climatiques, notamment les inondations, les glissements de terrain, les déficits hydriques et la sécheresse. L'altération récurrente des régimes de précipitations, la hausse des températures et la prolongation des saisons sèches devraient avoir d'importantes répercussions sur la productivité, l'adéquation des cultures et la sécurité alimentaire. Il sera primordial de mettre en œuvre des programmes axés sur les interventions d'urgence et le renforcement de la résilience pour empêcher que les phénomènes extrêmes ne soient trop dévastateurs et aider les petits exploitants à se doter d'actifs productifs. Renforcer les capacités en matière de systèmes d'alerte rapide et développer ou améliorer la logistique de la chaîne d'approvisionnement et les systèmes de transport et d'entreposage jouera un rôle important à cet égard.
72. Des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements cibleront les petits exploitants et leurs ménages pour les aider à diversifier leur production et leur alimentation afin d'améliorer leur état nutritionnel.
73. Le PAM continuera, en partenariat avec le secteur privé et les établissements d'enseignement, d'appuyer la transformation numérique de l'économie rurale, en promouvant l'utilisation des plateformes de commerce en ligne par les agriculteurs et leurs associations. Le commerce ainsi que le suivi des produits fournis aux écoles en seront facilités.
74. Dans le cadre de cette activité, la transformation des relations entre les sexes consistera à renforcer et accentuer la participation des femmes aux systèmes alimentaires⁴⁰, de manière à favoriser le caractère inclusif et équitable de ceux-ci. À leur tour, des systèmes alimentaires inclusifs et équitables renforceront la résilience des communautés et des ménages et permettront avec le temps de rendre moins nécessaire l'intervention directe du PAM face aux situations d'urgence.

Partenariats

75. L'activité 5 sera mise en œuvre par l'intermédiaire du Ministère de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage, en collaboration avec le Ministère du commerce, du transport, de l'industrie et du tourisme, la FAO, le FIDA, ONU-Femmes, le PNUD, des ONG et le secteur privé. Le PAM s'emploiera à établir des partenariats stratégiques avec la Banque mondiale et la Banque Africaine de développement dans le domaine de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en vue de créer des passerelles entre les petits exploitants et les écoles.

⁴⁰ Au Burundi, jusqu'à 80 pour cent des femmes sont tributaires de l'agriculture pour assurer leur subsistance, ce qui ne les empêche pas de se heurter à une discrimination fondée sur le sexe profondément ancrée lorsqu'elles s'efforcent de participer aux systèmes alimentaires et d'en tirer profit sur un pied d'égalité avec les hommes. Le rôle central qu'elles jouent dans la production vivrière n'est pas apprécié à sa juste valeur et elles sont sous-payées. Les femmes sont majoritairement représentées dans les maillons à faible valeur de la chaîne de valeur, comme la production. Elles n'ont qu'un accès limité aux ressources productives, et peu de maîtrise de celles-ci, ce qui ne leur permet pas de véritablement intervenir sur les marchés. Les ressources productives en question englobent les intrants, les compétences financières, les marchés eux-mêmes, les relations avec les acheteurs et les réseaux.

76. Le PAM mettra à profit l'expérience de ses centres d'excellence et enracinera les partenariats dans la mise en commun des connaissances. Il recherchera d'autres possibilités de coopération Sud-Sud et de coopération triangulaire et continuera de plaider pour une participation plus importante du secteur privé et des institutions financières internationales.

Activité 6: Fournir aux ménages en situation d'insécurité alimentaire ou risquant de l'être un appui aux moyens d'existence à dimension nutritionnelle et de nature à transformer les relations entre les sexes

77. Au Burundi, la profonde vulnérabilité des ménages et des communautés face aux chocs et aux stress d'origine climatique, associée à la pauvreté permanente, à la dégradation des ressources naturelles, à l'inégalité entre les sexes, au changement climatique et à la croissance démographique, se traduit par des crises d'insécurité alimentaire cycliques, des taux élevés de malnutrition persistants et une dépendance à l'égard de l'aide.
78. Dans le cadre des activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs, le PAM répondra aux besoins immédiats des ménages tout en appuyant les efforts de longue haleine visant l'amélioration de la gestion des ressources naturelles, la lutte contre l'érosion des sols et la déforestation, la diversification de la production agricole, la création de liens avec les filets de sécurité, et l'accroissement de l'accès aux technologies améliorées. Le PAM ciblera en priorité les communautés résidant dans les provinces les plus touchées par les chocs climatiques⁴¹ et les zones caractérisées par la présence d'un grand nombre de rapatriés, pour atténuer les stress. Il permettra aux petits exploitants en situation d'insécurité alimentaire, notamment aux femmes, de s'affranchir des programmes de protection sociale pour devenir des acteurs dans les filières alimentaires.
79. La planification communautaire participative et les évaluations de la problématique femmes-hommes et de la protection guideront la planification pour faire en sorte que les actifs créés ou remis en état soient inclusifs et de nature à transformer les relations entre les sexes et qu'ils apportent des avantages aux personnes les plus démunies. La programmation donnera la priorité aux besoins des personnes vulnérables affranchies de la dépendance à l'égard des activités 2 et 3. Le PAM estime qu'il faudra trois ans à un ménage donné pour s'affranchir de l'extrême pauvreté et de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle et s'intégrer dans un système commercial. Afin de valider ce constat, le PAM investira dans une évaluation décentralisée susceptible d'aider aussi le Gouvernement à mettre en forme l'inclusion productive recherchée dans les programmes de protection sociale.
80. Les activités à dimension nutritionnelle contribueront à améliorer l'alimentation, la santé et les conditions de vie. Les activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements encourageront la production et la consommation d'aliments variés riches en nutriments et influenceront sur le comportement en matière de nutrition.
81. Dans le cadre de cette activité, l'approche adoptée par le PAM pour transformer les relations entre les sexes consistera à s'attaquer aux rapports de pouvoir inégaux entre les femmes et les hommes et à les transformer et à promouvoir le partage équitable des ressources, des revenus, de la charge de travail et des prises de décision, au moyen d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements; à donner aux femmes rurales un accès aux technologies permettant d'économiser du temps et du travail afin de réduire leur charge de travail et de leur dégager du temps libre pour d'autres activités; et, par l'intermédiaire de partenaires, à étendre l'accès des petites exploitantes à des services financiers non assortis d'exigences concernant la possession de terres ou de capitaux.

⁴¹ PAM. Rapport sur l'analyse intégrée du contexte.

Partenariats

82. L'activité 6 sera mise en œuvre par l'intermédiaire du Ministère de l'environnement, de l'agriculture et de l'élevage et du Ministère de l'intérieur, du développement communautaire et de la sécurité publique, en partenariat avec la FAO, le FIDA, l'UNICEF, ONU-Femmes, le PNUD et le Fonds des Nations Unies pour la population. Le PAM continuera de créer des synergies avec le FIDA, la FAO et la Banque Africaine de développement pour réduire la vulnérabilité et accroître la productivité tout en atténuant la dégradation des terres et les effets des chocs climatiques. Des ONG apporteront les compétences et les ressources techniques complémentaires.

Hypothèses

83. Cet effet direct stratégique repose sur l'hypothèse que la situation liée à la COVID-19 ne se dégrade pas et que la volonté politique et les engagements financiers du Gouvernement demeurent fermes.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

84. La prise en main intégrale par les autorités locales de la responsabilité du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale devrait être réalisée dans un délai de deux décennies. Le PAM fournira des indications et une assistance technique pour la conception et la mise en œuvre d'un cadre stratégique et opérationnel visant à faciliter le transfert de la responsabilité du programme (activité 7).

Effet direct stratégique 4: D'ici à 2024, les capacités, les systèmes et les services du Gouvernement et des acteurs nationaux du Burundi sont renforcés

85. Le PAM a déterminé les besoins du pays en matière de renforcement des capacités sur la base des demandes explicites formulées par le Gouvernement et ses partenaires. Il s'appuiera sur les activités existantes de renforcement des capacités du pays et ajoutera les nouvelles activités nécessaires pour améliorer les systèmes alimentaires au Burundi.
86. Le PAM mènera des activités de conseil en matière de politiques, ainsi que des activités de développement des capacités et de partage des connaissances dans les domaines suivants: logistique et gestion de la chaîne d'approvisionnement, nutrition, alimentation scolaire utilisant la production locale, systèmes alimentaires, transformation des relations entre les sexes, protection sociale, analyse de la sécurité alimentaire et de la nutrition, préparation aux situations d'urgence et intervention en cas de crise et action anticipée fondée sur les prévisions, dans le but d'améliorer les systèmes, les institutions et les programmes publics en tenant compte des conflits.

Domaine d'action privilégié

87. L'effet direct stratégique 4 est axé sur le renforcement de la résilience.

Harmonisation avec les priorités nationales

88. Cet effet direct stratégique est harmonisé avec l'orientation stratégique 2 du Plan national de développement et les produits 3.1 et 4.1 du PNUAD (les autorités nationales et décentralisées disposent des compétences techniques renforcées pour une meilleure gestion des risques et catastrophes).

Produits escomptés

89. Trois produits permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:
- Les populations en situation d'insécurité alimentaire (niveau 3) recueillent les fruits des capacités renforcées des pouvoirs publics et des partenaires (niveau 2) en matière de gestion de la chaîne d'approvisionnement, qui permettent la fourniture équitable d'une assistance suffisante en temps utile.

- Les populations du Burundi (niveau 3) tirent avantage du fait que les institutions nationales (niveau 2) reçoivent une assistance technique pour la coordination, l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies, de politiques et de programmes nationaux de nutrition, de sécurité alimentaire et de protection sociale efficaces et de nature à transformer les relations entre les sexes.
- Les personnes vulnérables (niveau 3) recueillent les fruits des capacités renforcées du Gouvernement concernant l'analyse de la sécurité alimentaire et de la nutrition, les mesures d'anticipation fondées sur les prévisions, et les mécanismes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, qui permettent la conduite en temps utile d'interventions de secours humanitaire et de développement adaptées.

Activité essentielle

Activité 7: Fournir des services de conseil et des services techniques, du savoir-faire et des actifs aux pouvoirs publics, au secteur privé, à la Croix-Rouge burundaise et aux ONG (niveau 2) à l'appui de la conception et de la mise en œuvre d'une assistance alimentaire et nutritionnelle efficace et tenant compte de la problématique femmes-hommes, notamment en lien avec les chaînes d'approvisionnement, la protection sociale, l'alimentation scolaire, la nutrition, les systèmes alimentaires durables et l'alerte rapide, et la préparation aux situations d'urgence

90. Le PAM aidera les organismes publics à renforcer leurs capacités et à améliorer leur savoir-faire en matière de gestion de la chaîne d'approvisionnement, notamment pour ce qui est de la relance du couloir de transport du lac Tanganyika, en vue de simplifier les opérations et d'améliorer la préparation des futures interventions.
91. Le PAM travaillera avec la Banque mondiale et l'UNICEF pour épauler la conception et la mise en œuvre du programme national de protection sociale. Fort de ses connaissances spécialisées, le PAM appuiera: l'établissement d'un registre social intégré unique, l'utilisation d'un système de gestion des informations relatives aux bénéficiaires pour un ciblage tenant compte de la problématique femmes-hommes, la mise en place des éléments d'un système réactif face aux chocs, et les programmes à dimension nutritionnelle.
92. Le PAM aidera les pouvoirs publics à concevoir une nouvelle stratégie nationale en matière d'enrichissement des aliments et à soutenir l'élargissement des initiatives menées par le secteur privé ou les communautés dans ce domaine. Les campagnes de commercialisation à visée sociale ciblant les femmes, les filles, les garçons et les hommes et la formation d'auxiliaires communautaires de la santé contribueront à promouvoir la consommation d'aliments enrichis et bioenrichis. Le PAM renforcera les capacités du Centre national de technologie alimentaire et du Bureau burundais de normalisation pour assurer l'établissement d'un mécanisme robuste de contrôle de la qualité et de la sécurité sanitaire des aliments.
93. Le PAM fournira en collaboration avec la FAO, le FIDA, l'UNICEF, ONU-Femmes, la Banque mondiale, la Banque Africaine de développement et le secteur privé, des indications et une assistance technique pour la conception et la gestion du programme national d'alimentation scolaire utilisant la production locale.
94. Le PAM renforcera les capacités des pouvoirs publics et de la Croix-Rouge burundaise dans les domaines suivants: préparation aux situations d'urgence et intervention en cas de crise, financement fondé sur les prévisions⁴², prise de mesures anticipées fondée sur un système d'alerte précoce, analyse de la problématique femmes-hommes, analyse de la vulnérabilité au regard de la sécurité alimentaire et systèmes d'information sur les marchés.

⁴² Des fonds sont prépositionnés pour que la Croix-Rouge burundaise puisse les décaisser précocement en faveur des bénéficiaires lorsque les prévisions météorologiques indiquent que les seuils d'alerte fixés sont atteints.

95. Le PAM renforcera la capacité des ministères concernés à formuler et à mettre en œuvre des politiques et des stratégies relatives aux principales technologies de l'information et des communications, qui tiennent compte de la problématique femmes-hommes et de la question des jeunes, à l'appui de la transformation des systèmes alimentaires du pays.

Partenariats

96. Le PAM est conscient de l'importance que revêt la participation du secteur privé et il s'appuiera sur le réseau des entreprises du mouvement Renforcer la nutrition pour améliorer la disponibilité de divers aliments nutritifs, notamment les aliments enrichis, rendre ces aliments plus abordables et en accroître la demande. Le PAM soutiendra, en collaboration avec l'Institut des sciences agronomiques du Burundi, la FAO et le FIDA, les activités d'enrichissement des aliments. Il interviendra dans les plateformes nationales chargées de coordonner les actions relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, y compris dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire.
97. Le PAM escompte que son partenariat avec le secteur privé s'amplifiera au cours de la mise en œuvre du PSPP, tandis que sa collaboration avec les partenaires coopérants fléchira à mesure que le Gouvernement burundais assumera davantage de responsabilités.

Hypothèses

98. Cet effet direct stratégique repose sur l'hypothèse que les efforts déployés actuellement pour consolider la paix seront propices à la conduite des affaires, attireront l'investissement étranger et susciteront un intérêt renouvelé de la part des donateurs habituels et des institutions financières internationales. Une autre hypothèse est que le Gouvernement disposera de ressources et de personnel suffisants pour mettre en œuvre des systèmes efficaces.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

99. Étant donné que le PAM remplit d'une manière croissante un rôle de catalyseur, les effets directs stratégiques 2, 3 et 4 dépendent en grande partie de l'établissement de partenariats solides et de complémentarités programmatiques robustes avec les acteurs étatiques et les acteurs du développement et de l'action humanitaire. Dans tous les domaines où il a un avantage comparatif, le PAM doit continuer de produire des éléments factuels probants à l'appui de la prise de décision et d'une action de plaidoyer efficace. Le délai requis pour un transfert intégral des responsabilités dépassera probablement la durée du PSPP.

Effet direct stratégique 5: Le Gouvernement burundais et les partenaires de l'action humanitaire et du développement sont en mesure d'atteindre les personnes vulnérables, de répondre aux besoins et d'intervenir dans les situations d'urgence tout au long de l'année

100. Le PAM fournira des services liés à la chaîne d'approvisionnement et à la logistique, des services à la demande liés aux télécommunications d'urgence et des services partagés en matière de technologies de l'information, au profit de la communauté de l'action humanitaire et du développement.

Domaine d'action privilégié

101. L'effet direct stratégique 5 est axé sur les interventions face aux crises.

Harmonisation avec les priorités nationales

102. Cet effet direct stratégique est harmonisé avec l'orientation stratégique 2 du Plan national de développement et les produits 3.1 et 4.1 du PNUAD.

Produit escompté

103. Le produit suivant permettra d'obtenir cet effet direct stratégique:

- Les populations vulnérables (niveau 3) recueillent les fruits des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux télécommunications d'urgence et des services partagés en matière de technologies de l'information que le PAM fournit aux pouvoirs publics et aux partenaires de l'action humanitaire et du développement, qui permettent l'apport d'une assistance alimentaire et non alimentaire efficace à l'appui des programmes de développement et de secours d'urgence.

Activité essentielle

Activité 8: Fournir à la demande des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux télécommunications d'urgence et des services partagés en matière de technologies de l'information à l'intention des pouvoirs publics et des partenaires du développement et de l'action humanitaire

104. Le PAM fournira aux acteurs nationaux et humanitaires qui en font la demande des services liés aux technologies et à la chaîne d'approvisionnement, notamment pour les achats, le transport et l'entreposage, dans le contexte de la préparation aux situations d'urgence et de l'intervention en cas de crise.
105. Fort de son savoir-faire dans le domaine des télécommunications d'urgence, le PAM fournira des services dans ce domaine et des services partagés en matière de technologies de l'information aux partenaires de l'action humanitaire et du développement qui en font la demande, afin qu'ils puissent répondre aux besoins des populations touchées.

Partenariats

106. Dans le cadre des mécanismes de coordination comme la prestation de services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux télécommunications, le PAM continuera de renforcer les partenariats avec les pouvoirs publics, la Croix-Rouge burundaise, les ONG et d'autres entités des Nations Unies.

Hypothèses

107. Cet effet direct stratégique repose sur l'hypothèse que les donateurs allouent des financements.

Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

108. Le transfert de la responsabilité des activités de prestation de services dépendra de la réussite de l'action menée auprès des pouvoirs publics pour renforcer leur capacité à gérer les chaînes d'approvisionnement et à intervenir dans les situations d'urgence.

4. Modalités d'exécution**4.1 Analyse des bénéficiaires**

109. Le PAM atteindra plus de 2,2 millions de bénéficiaires individuels dans le cadre de l'ensemble de ses interventions. Cinquante-trois pour cent d'entre eux seront des femmes et des filles, témoignant du fait qu'il faut répondre à leurs besoins nutritionnels particuliers et s'attaquer aux inégalités susceptibles de freiner leur relèvement et d'affaiblir leur résilience.
110. Le ciblage des bénéficiaires reposera sur la zone géographique, la saisonnalité, l'objectif de l'activité et le sexe et l'âge des participants. Des analyses seront réalisées pour garantir que les femmes, les hommes, les filles et les garçons, avec ou sans handicap, et les groupes marginalisés tirent profit équitablement des interventions.

111. Le PAM utilisera sa plateforme numérique pour la gestion des données concernant les bénéficiaires et des transferts, SCOPE, pour enregistrer les bénéficiaires concernés par les activités 1, 2, 3 (à l'exception des bénéficiaires du traitement de la malnutrition aiguë modérée) et 6.

TABLEAU 1: NOMBRE DE BÉNÉFICIAIRES PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE, PRODUIT ET ACTIVITÉ

Effet direct stratégique	Produit	Activité	Groupe de bénéficiaires	2022		2023		2024		Total	
				Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaires		
			Total	65 000	15 000	55 000	25 000	55 000	25 000	240 000	
3	4.1	4	Filles	325 000	25 000	300 000	50 000	250 000	100 000	350 000	
			Garçons	325 000	25 000	300 000	50 000	250 000	100 000	350 000	
			Femmes	-	-	-	-	-	-	-	-
			Hommes	-	-	-	-	-	-	-	-
			Total	650 000	50 000	600 000	100 000	500 000	200 000	700 000	
	6.1	6	Filles	-	27 500	-	40 000	-	53 750	72 000	
			Garçons	-	27 500	-	40 000	-	53 750	72 000	
			Femmes	-	28 600	-	41 600	-	55 900	74 880	
			Hommes	-	26 400	-	38 400	-	51 600	69 120	
Total			-	110 000	-	160 000	-	215 000	288 000		
Total partiel (hors chevauchement)				980 000	354 000	881 750	465 000	738 000	640 000	2 171 750	
Bénéficiaires de niveau 1 du renforcement des capacités											
Effet direct stratégique	Produit	Activité	Groupe de bénéficiaires	2022		2023		2024		Total	
3	5.1	7	Femmes	50 000		57 500		60 000		60 000	
			Hommes	50 000		57 500		60 000		60 000	
			Total	100 000		115 000		120 000		120 000	
Total général (hors chevauchement)				1 434 000		1 346 750		1 498 000		2 291 750	

4.2 Transferts

Transferts de produits alimentaires et transferts de type monétaire

112. Le choix de la modalité de transfert sera fondé sur l'examen des objectifs des programmes, l'analyse du contexte et les conclusions des études de faisabilité. Le suivi (réalisé notamment au moyen de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité utilisant la téléphonie mobile) et les évaluations de marché conduites conformément aux outils institutionnels éclaireront la mise en œuvre. L'assistance fournie sous la forme de transferts de type monétaire est progressivement étendue dans la mesure où les marchés continuent de fonctionner. Les valeurs de ces transferts dépendent actuellement du degré de vulnérabilité et du coût des aliments nutritifs locaux mais elles seront révisées pour couvrir les besoins essentiels dès que ceux-ci auront été analysés et que l'équipe de travail interinstitutions sur le panier de dépenses minimum aura arrêté une définition de ce panier. Le choix des mécanismes de transfert sera examiné régulièrement avec, éventuellement, une augmentation progressive des transferts monétaires par téléphonie mobile.
113. L'inclusion financière numérique favorisée par l'utilisation des transferts de type monétaire aura de multiples objectifs: donner aux populations mal desservies en la matière un accès aux services financiers; soutenir le programme national de protection sociale; mettre en place des mesures d'incitation pour les marchés et développer le secteur privé et les chaînes d'approvisionnement dans les zones reculées; et apporter des avantages aux partenariats avec le secteur privé, en aidant à adapter les services financiers aux besoins spécifiques de cette nouvelle clientèle.
114. Les transferts de type monétaire en faveur des réfugiés augmenteront progressivement à mesure que les transferts en nature diminueront. L'assistance en faveur des rapatriés adoptera progressivement la modalité de transfert de type monétaire pour réduire le partage des aliments et les risques associés à la manutention des transferts en nature. Les personnes déplacées et les autres ménages touchés par une insécurité alimentaire grave recevront une combinaison de transferts en nature et de transferts de type monétaire.
115. Des aliments nutritifs spécialisés seront fournis pour l'appui nutritionnel. En ce qui concerne la prévention du retard de croissance, l'assistance alimentaire en nature sera graduellement remplacée par les transferts de type monétaire en fonction des résultats des études de marché.

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour), PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ											
	Effet direct stratégique 1				Effet direct stratégique 2				Effet direct stratégique 3		
	Activité 1	Activité 2			Activité 3				Activité 4	Activité 6	
Type de bénéficiaires	Réfugiés	Personnes déplacées/rapatriés	Rapatriés en transit	Population en situation d'insécurité alimentaire aiguë	Enfants de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë (alimentation supplémentaire ciblée)	Filles et femmes enceintes ou allaitantes souffrant de malnutrition aiguë	Enfants de 6 à 23 mois (prévention)	Filles et femmes enceintes ou allaitantes (prévention)	Enfants en âge de fréquenter les écoles maternelles et les écoles primaires (repas)	Enfants en âge de fréquenter les écoles maternelles et les écoles primaires (lait)	Population en situation d'insécurité alimentaire/activités 3A
Modalité	Produits alimentaires / transferts de type monétaire	Produits alimentaires / transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires / transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires / transferts de type monétaire	Produits alimentaires / transferts de type monétaire	Produits alimentaires / transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire
Céréales	360	360	360	360					150		
Légumes secs	120	120	120	120					40		
Huile	25	25	25	25					10		
Sel	5	5	5	5					3		
Lait UHT										250	
Super Cereal	25		25								
Super Cereal Plus						250		200			
Plumpy'Sup					100						
Plumpy'Doz							50				

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour), PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ											
	Effet direct stratégique 1				Effet direct stratégique 2				Effet direct stratégique 3		
	Activité 1	Activité 2			Activité 3				Activité 4		Activité 6
Type de bénéficiaires	Réfugiés	Personnes déplacées/rapatriés	Rapatriés en transit	Population en situation d'insécurité alimentaire aiguë	Enfants de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë (alimentation supplémentaire ciblée)	Fillles et femmes enceintes ou allaitantes souffrant de malnutrition aiguë	Enfants de 6 à 23 mois (prévention)	Fillles et femmes enceintes ou allaitantes (prévention)	Enfants en âge de fréquenter les écoles maternelles et les écoles primaires (repas)	Enfants en âge de fréquenter les écoles maternelles et les écoles primaires (lait)	Population en situation d'insécurité alimentaire/activités 3A
Modalité	Produits alimentaires / transferts de type monétaire	Produits alimentaires / transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires / transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires / transferts de type monétaire	Produits alimentaires / transferts de type monétaire	Produits alimentaires / transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Transferts de type monétaire
Total kcal/jour	2 026	1 932	2 026	1 932	535	939	281	787	767	153	
% de kcal d'origine protéique	11,7	11,5	11,7	11,6	10,5	16,3		16,6	10,9	20,7	
Transferts de type monétaire	0,36/0,09	0,57		0,57			0,33	0,33	0,30	0,30	0,28
Nombre de jours d'alimentation par an	360	90	3	45	90	180	360	180	160	64	100/87

3A = assistance alimentaire pour la création d'actifs.

TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Type de produits alimentaires/transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	54 188	21 232 591
Légumes secs	15 616	11 632 370
Huile et matières grasses	4 310	3 792 690
Aliments composés et mélanges	9 864	16 827 525
Autres	5 612	5 327 214
Total (produits alimentaires)	89 590	58 812 391
Transferts de type monétaire		54 788 400
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	89 590	113 600 791

4.3 Capacités du bureau de pays et profil du personnel

116. Le PAM dispose d'un bureau de pays à Bujumbura, d'un bureau de section à Ngozi et d'un bureau auxiliaire (Gitega) pour un effectif total de 219 personnes. Un examen des effectifs sera réalisé en 2022 afin de veiller à ce que les capacités soient suffisantes pour mettre en œuvre le PSPP.

4.4 Partenariats

117. Le Gouvernement burundais est le principal partenaire du PAM. Ce dernier continuera de collaborer étroitement avec l'administration et les ministères concernés, à tous les niveaux, pour l'élaboration des politiques et la mise en œuvre des activités visant la réalisation des ODD 2 et 17.

118. Le PAM souhaite travailler avec des partenaires variés de façon à mettre des compétences et des actifs complémentaires au service d'une approche commune. Les partenariats avec les autres entités des Nations Unies, les institutions financières internationales, les ONG, les homologues gouvernementaux et les autres acteurs permettront au PAM de tirer parti de ses atouts et de ses capacités et de les faire fructifier.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

119. Les dispositions relatives au suivi seront axées sur le Cadre de résultats institutionnels du PAM pour 2022-2025 et les indicateurs nationaux se rapportant aux ODD. Le PAM veillera à ce que le système de suivi et d'évaluation tienne compte de la problématique femmes-hommes pour permettre une meilleure compréhension des femmes, des filles, des garçons et des hommes ciblés par l'assistance.

120. Le PAM continuera de recueillir des éléments factuels en travaillant avec ses homologues gouvernementaux et ses partenaires coopérants pour collecter des données et les vérifier et les analyser, aux niveaux des produits et des effets directs, à l'appui de la conception et de l'ajustement des interventions ainsi que de la gestion du processus de prise de décisions. Le mécanisme communautaire de remontée de l'information continuera de fournir aux bénéficiaires, notamment les plus marginalisés, une voie de communication directe avec le PAM.

121. La mise en œuvre du Système d'appui à la gestion logistique et de l'outil de suivi et d'évaluation des bureaux de pays [outil des bureaux de pays pour une gestion efficace (COMET)] permettra de suivre en temps réel les mouvements des produits alimentaires et d'améliorer l'efficacité et la pertinence des livraisons et des distributions de vivres ainsi que d'en rendre compte plus aisément.
122. Le PAM conduira une évaluation du PSPP en 2023, une évaluation d'impact de l'alimentation scolaire utilisant la production locale et une analyse de la problématique femmes-hommes et de l'avancement des femmes. Des examens sectoriels seront également réalisés pour évaluer la performance globale du PSPP et dégager des éléments concrets propres à éclairer l'élaboration du futur plan stratégique de pays.

5.2 Gestion des risques

Risques stratégiques

123. Les chocs d'origine climatique, l'insécurité, les risques naturels et l'arrivée soudaine d'un grand nombre de réfugiés doivent être anticipés et atténués au moyen de plans de continuité des opérations, de la planification de scénarios et de l'apport d'une assistance aux pouvoirs publics et à la Croix-Rouge burundaise à l'appui de la mise en place et du renforcement d'une capacité nationale de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise.
124. Le financement pourrait ne pas être suffisant pour permettre la mise en œuvre des interventions du PAM, c'est pourquoi celui-ci a élaboré une stratégie détaillée en matière de mobilisation de ressources. En cas de problème de financement, la priorité sera donnée aux interventions visant à sauver des vies.

Risques opérationnels

125. Les capacités insuffisantes des partenaires coopérants, l'insécurité et la COVID-19 constituent les principaux risques, lesquels seront limités par une action de renforcement des capacités. Le PAM prend toutes les précautions nécessaires en vue d'atténuer les risques associés à la COVID-19.

Risques fiduciaires

126. Les risques fiduciaires sont liés à la fraude et à la corruption. Afin d'éviter tout risque de fraude dans les systèmes de transfert de type monétaire, le PAM renforcera les mécanismes d'assurance et les mesures de protection internes. La politique du PAM en matière de lutte contre la fraude et la corruption est intégrée dans les accords de partenariat sur le terrain passés avec les partenaires coopérants. Des études comparatives, de même que les vérifications d'usage, seront réalisées pour les nouveaux partenaires et fournisseurs avant toute passation de marché.

Risques financiers

127. Les risques financiers sont associés aux fluctuations de la monnaie; le PAM les surveillera et ajustera les activités comme il convient.

5.3 Garanties sociales et environnementales

Garanties sociales

128. Le PAM s'attachera à réduire les risques sociaux liés à l'inégalité entre les sexes qui pèsent sur l'accès aux services et la prise de décisions. Il sera systématiquement tenu compte de la problématique femmes-hommes, de la protection et des conflits lors des phases de conception et de mise en œuvre. En accord avec sa feuille de route 2020-2022 pour l'inclusion du handicap, le PAM intensifiera et améliorera cet aspect dans toutes les activités.

Garanties environnementales

129. Les interventions du PAM sont harmonisées avec les priorités nationales en matière de régénération et de conservation de l'environnement et d'adaptation au changement climatique, comme décrit dans les plans de développement local. Le PAM poursuivra la mise au point de techniques durables et sûres de gestion des déchets pour faciliter le recyclage et réduire la dégradation des sols.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget de portefeuille de pays

130. La répartition du budget entre les différents domaines d'action privilégiés est analogue à celle du plan stratégique de pays provisoire pour 2018–2020, avec 67 pour cent (contre 65 pour cent) alloués à la résilience et 33 pour cent (contre 34 pour cent) alloués aux interventions face aux crises. Les augmentations annuelles concernent principalement l'alimentation scolaire utilisant la production locale et les activités d'assistance alimentaire pour la création d'actifs, dont le nombre de bénéficiaires augmente.

Effet direct stratégique	Activité	2022	2023	2024	Total
1	1	13 517 246	16 175 262	16 723 192	46 415 700
	2	12 469 093	12 081 349	12 080 556	36 630 999
2	3	13 084 240	15 613 029	14 952 412	43 649 681
3	4	25 180 692	31 168 262	31 542 161	87 891 116
	5	1 343 569	1 249 451	1 163 195	3 756 215
	6	6 556 987	8 804 446	10 375 779	25 737 212
4	7	4 664 385	4 045 499	3 377 327	12 087 211
5	8	541 348	639 624	613 363	1 794 335
Total		77 357 561	89 776 923	90 827 986	257 962 470

6.2 Perspectives et stratégie de mobilisation de ressources

131. Le PAM s'efforcera de mobiliser un financement pluriannuel prévisible sur le long terme en faveur des composantes relatives à la résilience, notamment en attirant de nouveaux donateurs comme les institutions financières internationales, le programme international McGovern-Dole d'assistance alimentaire au profit de l'éducation et de la nutrition infantile du Département de l'agriculture des États-Unis, le fonds Éducation sans délai et le Gouvernement chinois. Compte tenu de l'intérêt croissant manifesté par le Gouvernement burundais, en particulier à l'égard de l'alimentation scolaire utilisant la production locale, le PAM explorera les moyens d'optimiser cette contribution financière, notamment par le recours à son propre Fonds de complément des contributions des nouveaux donateurs.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS PROVISoire ÉTABLI POUR LE BURUNDI (MARS 2022–DÉCEMBRE 2024)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

Objectif stratégique 1: Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation

Résultat stratégique 1: Chacun a accès à la nourriture

Effet direct stratégique 1: Les populations touchées par un choc dans les zones ciblées, les rapatriés burundais, les personnes déplacées et les réfugiés résidant dans des camps sont en mesure de satisfaire leurs besoins alimentaires essentiels toute l'année

Catégorie d'effet direct correspondante: Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Tient
compte de
la nutrition

Hypothèses

L'environnement macroéconomique, la situation politique et les conditions de sécurité sont favorables et stables dans le pays, ce qui permet l'accès ainsi que la livraison des produits alimentaires et l'exécution des transferts de type monétaire
L'approvisionnement en vivres est assuré sans interruption

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation (moyenne)

Score de consommation alimentaire

Score de consommation alimentaire – nutrition

Part des dépenses consacrée à l'alimentation

Activités et produits

1. Fournir aux réfugiés résidant dans des camps ou des centres de transit, une assistance non assortie de conditions et revêtant la forme de produits alimentaires ou de transferts de type monétaire (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture)

Les réfugiés (niveau 1) reçoivent une assistance non assortie de conditions et tenant compte de la problématique femmes-hommes, sous la forme d'aliments nutritifs ou de transferts de type monétaire, qui couvre leurs besoins alimentaires essentiels (A: Ressources transférées; B: Aliments nutritifs fournis; E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements réalisées)

2. Fournir aux ménages en situation d'insécurité alimentaire grave, notamment les personnes déplacées et les rapatriés burundais, une assistance assortie ou non de conditions et revêtant la forme de produits alimentaires ou de transferts de type monétaire (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture)

Les populations locales touchées par un choc, les personnes déplacées, les rapatriés burundais et les populations en situation d'insécurité alimentaire grave (niveau 1) reçoivent une assistance, assortie ou non de conditions et tenant compte de la problématique femmes-hommes, sous la forme d'aliments nutritifs ou de transferts de type monétaire, qui couvre leurs besoins alimentaires essentiels (A: Ressources transférées; B: Aliments nutritifs fournis; E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements réalisées; G: Liens avec des ressources financières et des services d'assurance facilités)

Objectif stratégique 2: Améliorer la nutrition

Résultat stratégique 2: Personne ne souffre de malnutrition

Effet direct stratégique 2: Dans les provinces ciblées, l'état nutritionnel des enfants âgés de 6 à 59 mois, des adolescentes, des femmes enceintes ou allaitantes, des personnes vivant avec le VIH et des personnes sous traitement antituberculeux s'améliore tout au long de l'année

Catégorie d'effet direct correspondante: Amélioration de la consommation de produits alimentaires de qualité et riches en nutriments chez les personnes ciblées

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Tient
compte de
la nutrition

Hypothèses

L'environnement macroéconomique, la situation politique et les conditions de sécurité sont favorables et stables dans le pays, ce qui permet à toutes les catégories de la population d'avoir accès aux centres de santé

Indicateurs d'effet direct

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon du traitement

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction au traitement

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Seuil minimal de diversité alimentaire pour les femmes

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Activités et produits**3. Mener un ensemble intégré d'interventions axées sur la nutrition ou à dimension nutritionnelle à l'intention des enfants âgés de 6 à 59 mois, des adolescentes, des filles et des femmes enceintes ou allaitantes et d'autres groupes vulnérables, notamment les personnes vivant avec le VIH/sida et les personnes sous traitement antituberculeux (Prévention de la malnutrition)**

Les filles et les garçons âgés de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, les personnes vivant avec le VIH et les personnes sous traitement antituberculeux (niveau 1) reçoivent des aliments adaptés et riches en nutriments aux moments opportuns et bénéficient d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements pour le traitement de la malnutrition aiguë modérée (A: Ressources transférées; B: Aliments nutritifs fournis; E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements réalisées)

Les filles et les garçons âgés de 6 à 23 mois, les adolescentes et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes (niveau 1) résidant dans les zones ciblées tirent profit d'un ensemble intégré de mesures de prévention nutritionnelle, comprenant notamment l'accès à des aliments nutritifs spécialisés ou à une aide en espèces, des soins de qualité et des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements et tenant compte de la problématique femmes-hommes, qui contribue à améliorer leur état nutritionnel (A: Ressources transférées; B: Aliments nutritifs fournis; E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements réalisées)

Objectif stratégique 3: Assurer la sécurité alimentaire

Résultat stratégique 4: Les systèmes alimentaires sont durables

Effet direct stratégique 3: D'ici à 2024, les populations vulnérables, notamment les enfants d'âge scolaire et les acteurs de la filière alimentaire au Burundi, ont accès à des systèmes alimentaires plus sains, résilients, à dimension nutritionnelle et de nature à transformer les relations entre les sexes, et contribuent à la mise en place de tels systèmes

Catégorie d'effet direct correspondante: Amélioration de l'adaptation des ménages et de leur résilience face aux chocs climatiques et autres

Nutrition-
sensitive

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

L'environnement macroéconomique, la situation politique et les conditions de sécurité sont favorables et stables dans le pays

Indicateurs d'effet direct

Taux de fréquentation scolaire

Indice des stratégies de survie fondées sur la consommation (moyenne)

Capacité économique de subvenir aux besoins essentiels

Score de consommation alimentaire

Indice des stratégies de survie fondées sur les moyens d'existence (pourcentage de ménages ayant recours à des stratégies de survie)

Pourcentage de petits exploitants ciblés faisant état d'une augmentation de la production de cultures nutritives, ventilé par sexe

Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base des moyens d'existence

Proportion de pertes après récolte des petits exploitants

Taux de poursuite des études/taux d'abandon des études

Valeur et quantité des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Activités et produits

4. Fournir des repas scolaires nutritifs élaborés à partir de la production locale aux enfants en âge de fréquenter les écoles maternelles et les écoles primaires (niveau 1) dans les zones ciblées (Repas scolaires)

Les enfants en âge de fréquenter les écoles maternelles et les écoles primaires (niveau 1) profitent équitablement de l'alimentation scolaire utilisant la production locale qui leur donne accès à une alimentation saine et améliore la persévérance scolaire (lien avec l'ODD 4) (A: Ressources transférées; B: Aliments nutritifs fournis; D: Actifs créés; E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements réalisées; N: Alimentation scolaire assurée)

5. Fournir aux petits exploitants (niveau 1) et aux acteurs des filières alimentaires (niveau 2) un accès amélioré aux technologies et au développement des capacités. (Appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants)

Les petits agriculteurs (niveau 1) et les acteurs des filières (niveau 2) profitent équitablement de l'accès amélioré aux technologies et du renforcement des compétences, qui contribuent à l'accroissement de leur productivité et leur permettent d'accéder plus facilement aux marchés (lien avec l'ODD 12) (E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements réalisées; F: Achats effectués auprès de petits exploitants)

6. Fournir aux ménages en situation d'insécurité alimentaire ou risquant de l'être un appui aux moyens d'existence à dimension nutritionnelle et de nature à transformer les relations entre les sexes. (Création d'actifs et appui aux moyens d'existence)

Les ménages en situation d'insécurité alimentaire ou risquant de l'être (niveau 1) bénéficient d'interventions d'appui aux moyens d'existence, de nature à transformer les relations entre les sexes, concernant en particulier la création d'actifs, l'inclusion financière et l'accès aux marchés, qui améliorent leur sécurité alimentaire et leur résilience face aux chocs d'origine climatique (lien avec les ODD 5, 13, 15) (A: Ressources transférées; D: Actifs créés; E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements réalisées)

But stratégique 2: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD

Objectif stratégique 4: Appuyer la mise en œuvre des ODD

Résultat stratégique 5: Les pays en développement ont des capacités renforcées pour mettre en œuvre les ODD

Effet direct stratégique 4: D'ici à 2024, les capacités, les systèmes et les services du Gouvernement et des acteurs nationaux du Burundi sont renforcés

Catégorie d'effet direct correspondante: Renforcement de la capacité des institutions et systèmes publics et privés, y compris les intervenants locaux, à recenser, cibler et secourir les populations en situation d'insécurité alimentaire et de vulnérabilité sur le plan nutritionnel.

Domaine d'action privilégié: renforcement de la résilience

Hypothèses

L'environnement macroéconomique, la situation politique et les conditions de sécurité sont favorables et stables dans le pays

Indicateurs d'effet direct

Indice des capacités de préparation aux situations d'urgence

Nombre de politiques, de programmes et de composantes de systèmes portant sur la sécurité alimentaire et la nutrition améliorés dans le pays grâce aux activités menées par le PAM en matière de renforcement des capacités

Nombre de programmes nationaux améliorés grâce à une coopération Sud-Sud ou triangulaire menée avec l'appui du PAM

Capacité nationale de mener des programmes d'alimentation scolaire utilisant la méthode SABER

Activités et produits

7. Fournir des services de conseil et des services techniques, du savoir-faire et des actifs aux pouvoirs publics, au secteur privé, à la Croix-Rouge burundaise et aux ONG (niveau 2) à l'appui de la conception et de la mise en œuvre d'une assistance alimentaire et nutritionnelle efficace et tenant compte de la problématique femmes-hommes, notamment en lien avec les chaînes d'approvisionnement, la protection sociale, l'alimentation scolaire, la nutrition, les systèmes alimentaires durables et l'alerte rapide, et la préparation aux situations d'urgence. (Renforcement des capacités institutionnelles)

Les populations en situation d'insécurité alimentaire (niveau 3) recueillent les fruits des capacités renforcées des pouvoirs publics et des partenaires (niveau 2) en matière de gestion de la chaîne d'approvisionnement, qui permettent la fourniture équitable d'une assistance suffisante en temps utile (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les populations du Burundi (niveau 3) tirent avantage du fait que les institutions nationales (niveau 2) reçoivent une assistance technique pour la coordination, l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies, de politiques et de programmes nationaux de nutrition, de sécurité alimentaire et de protection sociale efficaces et de nature à transformer les relations entre les sexes (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les personnes vulnérables (niveau 3) recueillent les fruits des capacités renforcées du Gouvernement concernant l'analyse de la sécurité alimentaire et de la nutrition, les mesures d'anticipation fondées sur les prévisions, et les mécanismes de préparation aux situations d'urgence et d'intervention en cas de crise, qui permettent la conduite en temps utile d'interventions de secours humanitaire et de développement adaptées (G: Liens avec des ressources financières et des services d'assurance facilités)

Objectif stratégique 5: Travailler en partenariat pour de meilleurs résultats au regard des ODD

Résultat stratégique 8: Le partage des connaissances, du savoir-faire et de la technologie renforce l'appui apporté par les partenariats mondiaux aux activités menées par les pays en vue de réaliser les ODD

Effet direct stratégique 5: Le Gouvernement burundais et les partenaires de l'action humanitaire et du développement sont en mesure d'atteindre les personnes vulnérables, de répondre aux besoins et d'intervenir dans les situations d'urgence tout au long de l'année

Catégorie d'effet direct correspondante: Renforcement des partenariats stratégiques noués avec les secteurs public et privé, les autres organismes ayant leur siège à Rome et d'autres partenaires opérationnels

Domaine d'action privilégié: intervention face à une crise

Hypothèses:

L'environnement macroéconomique, la situation politique et les conditions de sécurité sont favorables et stables dans le pays

Indicateurs d'effet direct

Indice des partenariats

Taux de satisfaction des usagers

Activités et produits

8. Fournir à la demande des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux télécommunications d'urgence et des services partagés en matière de technologies de l'information à l'intention des pouvoirs publics et des partenaires du développement et de l'action humanitaire (Prestation de services et plateformes)

Les populations vulnérables (niveau 3) recueillent les fruits des services liés à la chaîne d'approvisionnement et aux télécommunications d'urgence et des services partagés en matière de technologies de l'information que le PAM fournit aux pouvoirs publics et aux partenaires de l'action humanitaire et du développement, qui permettent l'apport d'une assistance alimentaire et non alimentaire efficace à l'appui des programmes de développement et de secours d'urgence (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

But 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro**C.1. Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences****Résultats transversaux**

C.1.1: Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme

C.1.2: Proportion d'activités pour lesquelles les avis donnés en retour par les bénéficiaires sont consignés, analysés et pris en compte pour améliorer les programmes

C.2. Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité**Résultats transversaux**

C.2.2: Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans rencontrer de problèmes de sécurité

C.2.3: Proportion de personnes ciblées indiquant que les programmes du PAM respectent leur dignité

C.2.4: Proportion de personnes ciblées ayant librement accès aux programmes du PAM

C.3. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM**Résultats transversaux**

C.3.1: Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert

C.3.2: Proportion de femmes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire (comités, conseils, équipes, etc.)

C.4. Les communautés ciblées tirent profit des programmes du PAM sans que cela nuise à l'environnement**Résultats transversaux**

C.4.1 Proportion d'activités pour lesquelles les risques écologiques ont été évalués et des mesures d'atténuation définies, selon que de besoin

ANNEXE II

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE (<i>en dollars</i>)						
	Résultat stratégique 1/ cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 2/ cible 2 de l'ODD 2	Résultat stratégique 4/ cible 4 de l'ODD 2	Résultat stratégique 5/ cible 9 de l'ODD 17	Résultat stratégique 8/ cible 16 de l'ODD 17	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	Effet direct stratégique 5	
Domaine d'action privilegié	Intervention face à une crise	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Intervention face à une crise	
Transferts	62 733 973	31 641 636	90 041 855	9 333 415	1 272 832	195 023 711
Mise en œuvre	7 856 638	5 458 754	9 734 791	940 310	351 415	24 341 908
Coûts d'appui directs ajustés	7 387 511	3 885 225	10 443 583	1 075 769	170 088	22 962 176
Total partiel	77 978 121	40 985 616	110 220 229	11 349 494	1 794 335	242 327 795
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	5 068 578	2 664 065	7 164 315	737 717	0	15 634 675
Total	83 046 699	43 649 681	117 384 544	12 087 211	1 794 335	257 962 470

Liste des sigles utilisés dans le présent document

COMET	outil des bureaux de pays pour une gestion efficace
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
ODD	objectif de développement durable
ONG	organisation non gouvernementale
ONU-Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation de la femme
PIB	produit intérieur brut
PNCP-SS-PCE	Programme national de capitalisation de la paix, stabilité sociale et promotion de la croissance économique
PNUAD	Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PSPP	plan stratégique de pays provisoire
SCOPE	plateforme numérique pour la gestion des données concernant les bénéficiaires et des transferts
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance